

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

22 juin 2015

ORDRE DU JOUR

- 1- PARKING RUE DE L'EGLISE - DEMANDES DE SUBVENTION POUR REALISATION TROTTOIRS ;
- 2- PARKING RUE DE L'EGLISE – DEMANDE DE SUBVENTION FDST ;
- 3- ACQUISITION D'UN SERVEUR POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE ;
- 4- DUREE D'AMORTISSEMENT - TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC ;
- 5- BUDGET PRIMITIF 2015 - DECISIONS MODIFICATIVES ;
- 6- TARIFS RECOMPENSES JEUX PUBLICS DU 14 JUILLET ;
- 7- TARIFS ALSH PETITES VACANCES - TOUSSAINT 2015 - VACANCES D'HIVER 02/2016 ;
- 8- DIVERS REMBOURSEMENTS ;
- 9- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS – FDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) – VERSEMENT AUX COMMUNES AU TITRE DE L'ANNEE 2015 ;
- 10- GRDF – COMPTEURS COMMUNICANTS GAZ – CONVENTION DE PARTENARIAT – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
- 11- QUESTIONS DIVERSES.

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mr QUENNESSON Gérard, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr LEDUC Jean, Mme MORELLE Carole, Mr JACQUEMIN Guillaume, Mr DEBIEVE Laurent, Mme STIEVENARD Catherine, Mme LAPOINTE Christiane, Mr CARLIER Benoît, Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) : Mr DHAUSSY Jérôme, Mr GAUDRY Michael

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : Mme BASQUIN Danièle qui a donné procuration à Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mme CARREZ Danièle qui a donné procuration à Mme AUBLIN Yolande

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

le compte rendu de la précédente réunion n'appelle aucune observation

I - FDST 2015 TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS CARREFOUR RUES DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

décide la réalisation des travaux de requalification des espaces publics carrefour de l'Église et de la Liberté, approuve l'avant-projet dressé par la SARL CIBLE VRD dont le montant s'élève à la somme de 63 500.00 € H.T et sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la F.D.S.T 2015.

II - SUBVENTION POUR LA REALISATION DE TROTTOIRS LE LONG DE LA RD N° 45 - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS CARREFOUR RUES DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

décide la réalisation des travaux de requalification des espaces publics carrefour de l'Église et de la Liberté, de son intention de procéder à la création de trottoirs neufs et d'une traversée piétonne, approuve l'avant-projet dressé par la SARL CIBLE VRD dont le montant s'élève à la somme de 63 500.00 € H.T et sollicite l'attribution d'une subvention pour la réalisation de trottoirs le long de la RD n° 45 et une traversée piétonne.

III - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS - REPARTITION DU FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Il s'agit d'un mécanisme de péréquation horizontale. Il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la délibération de la communauté de commune du Caudrésis-Catésis en date du 15 avril 2015 proposant de figer à hauteur de 325 137 euros la part du F.P.I.C qui sera reversée aux communes, étant précisé que le montant versé à chaque commune sera identique à celui versé en 2014.

IV - ACQUISITION D'UN SERVEUR POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Après la procédure de mise en concurrence, le devis de la Société LOGIN de Cambrai a été retenu, à l'unanimité, pour un montant de 2 736.00 € H.T soit 3 283.20 € TTC.

V - DUREE D'AMORTISSEMENT TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

La législation impose aux collectivités locales d'amortir sur une durée maximum de 15 ans les travaux d'éclairage public réalisés par les communautés de communes En 2014, la commune a participé à hauteur de 7837.41 € aux dépenses d'éclairage public.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la durée d'amortissement désignée ci-dessus.

VI - DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:

DEPENSES		RECETTES	
ART (Chap) - Opération	MONTANT	ART (Chap) - Opération	MONTANT
<i>6811 (040) : dotation aux amortissements</i>	+ 105.00		
<i>023 : virement à la section d'investissement</i>	- 105.00		
TOTAL DEPENSES	0	TOTAL RECETTES	

INVESTISSEMENT :

DEPENSES		RECETTES	
ART (Chap) - Opération	MONTANT	ART (Chap) - Opération	MONTANT
		<i>021 : virement à la section de fonctionnement</i>	- 105.00
		<i>28041512 (042) : subvention d'équipement versée</i>	+ 105.00
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	0

VII - TARIFS RECOMPENSES DES JEUX PUBLICS DU 14 JUILLET

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier la délibération du 17 juin 2011 des tarifs des récompenses des jeux publics du 14 juillet comme suites :

CLASSEMENT=>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	et au-delà
JEU DE BILLONS A L'ANNEAU																
ADULTES	14,00€	13,00€	12,00€	11,00€	10,00€	9,00€	8,00€	7,00€	6,00€	5,00€	4,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	
10-14 ANS	7,00€	6,00€	5,00€	4,00€	3,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	
TIR A LA CORDE																
ADULTES	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€
PLUS DE 12 ANS	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€
MOINS DE 12 ANS	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€	3,00€
CŒUF A LA CUILLERE- CHAISSE MUSICALE- COURSE A PIED- COURSE A SACS- TIR AU BUT- COURSE DE BARMAN- TABLE TREMPIN																
PLUS DE 12 ANS	7,00€	6,00€	5,00€	4,00€	3,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€
MOINS DE 12 ANS	7,00€	6,00€	5,00€	4,00€	3,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€

Les jeux populaires sont supprimés. Le nombre de prix distribués sera laissé à l'appréciation de Monsieur le Maire suivant les jeux mis en place chaque année et dans la limite de 300 €.

VIII - TARIFS ALSH PETITES VACANCES TOUSSAINT 2015 ET HIVER (FEVRIER 2016)

TARIF A LA SEMAINE DE 5 JOURS A 8 HEURES/JOUR AVEC REPAS		
Q.F	ENFANTS DE ST HILAIRE	ENFANTS EXTERIEURS
0 € A 369 €	8,00 €	10,00 €
de 370 € A 499 €	18,00 €	18,00 €
de 500 € A 700 €	24,00 €	24,00 €
plus de 700 €	35,00 €	85,00 €

IX - DIVERS REMBOURSEMENTS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **accepte** :

- **l'indemnisation de l'Assurance GROUPAMA de REIMS** au titre d'un préjudice matériel (sinistre du 16/03/15 au mille club) pour un **montant de 1876.50 €** ;
- **le remboursement par EDF** suite à facturation d'un abonnement compteur au 9 rue du Général de Gaulle alors que celui-ci était résilié pour un **montant de 4.12 €**.
- **le remboursement à Monsieur LEGRAND Jean-Pierre**, 26 rue Paul Vaillant Couturier à Saint Hilaire lez Cambrai, du versement **d'un acompte de 113.60 €** pour la location de la salle de réception suite à désistement pour raisons familiales.

X - CONVENTION POUR LE PROJET DE COMPTEURS COMMUNICANTS GAZ

GrDF, concessionnaire du réseau de gaz naturel sur la commune, modernise son réseau avec l'installation de compteurs gaz communicants. L'accès aux consommations réelles et fréquentes est un pré-requis :

- pour mieux sensibiliser à la maîtrise des dépenses énergétiques ;
- pour mesurer dans le temps les effets des actions initiées par chaque consommateur.

L'installation de ce nouveau dispositif nécessite la signature d'une convention entre GrDF et la commune.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé, et après en avoir délibéré, par 1 abstention (David PROUVEUR), 1 voix contre (Gérard QUENNESSON) et 15 voix pour :

- **APPROUVE** les termes de la convention pour le projet de compteurs communicants gaz ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes correspondants ainsi que tous les documents résultant des présentes décisions.

XI – TARIF REPAS LIVRES PAR API RESTAURATION – AVENANT N° 5

- repas Maternel/Primaire

(Période scolaire et hors période scolaire) : 2€55 TTC ;

Adopté à l'unanimité.

XII – QUESTIONS DIVERSES

- Rappel du passage du Tour de France le 7 juillet 2015 avec animation sur la place par ANTARGAZ ;
- Rappel que les tables et les chaises ne sont pas louées pendant la période du centre aéré d'été soit en juillet de même que la salle de réception qui n'est pas louée en août également ;
- le tournoi de tennis de table aura lieu au foyer rural en septembre (les travaux n'auront pas débuté) ;
- Rappel des manifestations de ce weekend :
 - . Défilé de mode, il est déploré le peu de spectateur ;
 - . Fête des voisins : grande réussite sur les 3 sites ;
- Une consultation est lancée pour l'équipement de la cuisine au foyer rural (3 devis ont été demandés) ;
- Voisins vigilants, signature du protocole le 30 juin en présence de Monsieur le Sous-Préfet ;
- Carton de remerciement du mariage SEIGNEZ - LAPOINTE ;
- 90 enfants inscrits au centre aéré de cet été ;
- Départ de Stéphane VERRIPS des services techniques (détachement au Conseil Régional) au 1^{er} septembre 2015.

Séance levée à 21 H 35.